

Relations industrielles Industrial Relations



Economic Analysis and Industrial Management, par Jacques Lesourne, Prentice-Hall, Inc., Englewood Cliffs, N.J., 1963, 631 pages.

Bertrand Belzile

Volume 19, Number 1, January 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021386ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021386ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Belzile, B. (1964). Review of [*Economic Analysis and Industrial Management*, par Jacques Lesourne, Prentice-Hall, Inc., Englewood Cliffs, N.J., 1963, 631 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 19(1), 133–134.
<https://doi.org/10.7202/1021386ar>

crets utilisables pour fins de discussion et d'analyse.

Enfin, les principaux textes législatifs pertinents au sujet sont fournis en appendice, soit dans leur teneur totale, soit en de larges extraits.

Somme toute un des manuels les mieux faits et parmi les plus utiles, autant aux praticiens qu'aux étudiants en la matière.

Jean-Réal Cardin

Le Statut des Entreprises publiques, par A. G. Delion, Collection de l'Administration nouvelle, Berger-Levrault, Paris, 1963, 268 pages.

L'on n'a plus à démontrer, il me semble, l'importance des entreprises publiques dans la plupart des pays y compris ceux de l'Occident. En ce qui a trait à la France, André DELION a déjà publié plusieurs études sur le sujet, notamment, *l'Etat et les entreprises publiques* (Sirey, Paris, 1959).

Dans « Le Statut des Entreprises publiques », l'auteur examine systématiquement et fort judicieusement les principales interrelations entre d'une part, l'entreprise publique et d'autre part, les organismes de contrôle que sont le parlement, le gouvernement et le Conseil d'Etat. En guise d'introduction, DELION donne quelques notes historiques et indique les règles relatives à la création, à la nationalisation et à la disparition des entreprises publiques. L'ouvrage est très à point et fort bien rédigé.

L'approche est foncièrement formelle et juridique. Ce qui explique sans doute pourquoi l'on a ignoré le rôle des partis et celui de l'opinion publique. Les discussions et les critiques sont rares. Les préoccupations d'ordre administratif, politique et économique sous-jacentes sont rarement exprimées. Il existe à cet égard un contraste frappant entre l'ouvrage de DELION et certaines études des années d'après guerre, notamment celles de Ventanat, de Juliot de la Morandière et de Laverne qui mettaient en cause, sous différents aspects, l'idée même de la nationalisation. Cette idée étant maintenant devenue acceptable il appartient au juriste de formuler les nouvelles règles fondamentales d'organisation générale, c'est-à-dire, le statut.

Il va sans dire que l'on peut difficilement comparer le statut des entreprises

publiques en France et au Québec. Même si l'on fait abstraction des différences d'ordre quantitatif qui sont considérables (en 1963, la France comptait 150 entreprises publiques, le gouvernement canadien une quarantaine et le Québec une dizaine) il n'en reste pas moins que le contexte global est loin d'être identique. La planification économique est ici embryonnaire, les responsabilités sont partagées entre les collectivités provinciales et centrales, enfin la gestion publique commerciale est encore une source de controverses.

Sous l'angle restreint des rapports entre les entreprises publiques et les autorités de tutelle, il est vrai que nous observons ici aussi le principe de l'autonomie de gestion. Par contre, les moyens de contrôle diffèrent sensiblement. Il n'y a pas au Québec, par exemple, de commissaires de gouvernement, ni Commissions de Vérification des comptes des entreprises publiques, ni bien entendu, de Conseil d'Etat. De plus, les conseils d'administration n'obéissent pas à la formule de composition tripartite. Quant à la surveillance parlementaire, la nôtre frise l'insignifiance. L'Assemblée Législative n'a élaboré aucun mécanisme spécial de contrôle. Evidemment, l'on peut expliquer ces différences par une foule de raisons dont certaines sont attribuables aux structures même de l'administration générale. Par contre, il faut bien dire qu'à mon sens, l'on a peu senti ici la nécessité d'une surveillance plus étroite tout simplement à cause du petit nombre d'entreprises publiques. Le besoin devrait éventuellement créer l'organe.

André Gélinas

Economic Analysis and Industrial Management, par Jacques Lesourne, Prentice-Hall, Inc., Englewood Cliffs, N.J., 1963, 631 pages.

Ce volume a déjà paru en français en 1958 sous le titre « Technique Economique et Gestion Industrielle ». Il constitue une lecture probablement des plus profitables pour le futur ingénieur-économiste. En effet, nous croyons que ce livre s'adresse surtout aux ingénieurs qui se dirigent vers l'administration de l'entreprise et qui partant désirent acquérir une connaissance de la théorie économique appliquée à la gestion industrielle. Beaucoup d'économistes peuvent également tirer profit de la formulation des principes économiques en termes mathématiques et statistiques. Il ne

faut pas oublier non plus que l'auteur se préoccupe constamment de l'application de la science économique à l'administration de l'entreprise.

Après une excellente préface du professeur Maurice Allais, M. Lesourne traite, assez longuement, dans son introduction, de la méthode scientifique et de la technique économique et puis du choix des critères économiques. Le volume comprend trois grandes parties.

La première réfère à l'économétrie au service de l'entreprise. On y retrouve des chapitres sur les études commerciales, sur l'analyse théorique de la demande et sur les fluctuations de la conjoncture et deux derniers chapitres, l'un portant sur la discussion des données chiffrées et l'autre comprenant des exemples d'application de l'économétrie.

Le deuxième partie traite de la structure des coûts de l'entreprise. Deux courts chapitres: un premier sur la notion de coût: de la comptabilité à l'économie et un deuxième sur l'amortissement. Dans le troisième chapitre, Monsieur Lesourne fait une excellente analyse des coûts marginaux: théorie pure et applications concrètes.

Puis la dernière partie développe les problèmes de synthèse: la régulation de la production et la gestion des stocks, la détermination des programmes optimaux, les problèmes d'investissement et le calcul du revenu actualisé et enfin la politique de prix. Le seul chapitre réellement difficile est le deuxième de cette partie, chapitre qui présente des modèles mathématiques dont principalement le programme linéaire.

Dans une conclusion non moins excellente que les parties précédentes, l'auteur traite de la technique économique et de l'organisation de l'entreprise. Il définit les missions des ingénieurs-économistes et parle du service économique dans l'entreprise.

Bertrand Belzile

Démocratie aujourd'hui. Ouvrage en collaboration par P. Antoine, F. Bloch-Lainé, F. Bourricaud, G. Burdeau, J.-Y. Calvez, A. Jeannière, G. Lavau, J.-L. Quermonne. Bibliothèque de la recherche sociale, Editions Spes, Paris, 1963, 188 pages.

«Autant la conviction démocratique est répandue aujourd'hui, autant elle manque le plus souvent de solide justification».

Cette affirmation que l'on trouve du début de l'introduction de cet ouvrage est pleinement vraie en ce qui concerne notre pays. Aussi nous croyons que les différents collaborateurs appartenant chacun à des disciplines diverses ont rendu un grand service à tous ceux qui sont soucieux du fonctionnement efficace et de la survie de la démocratie.

On reprend ici, pour les rendre accessibles à un public plus vaste, une série d'articles publiés dans la revue de **l'Action populaire** en 1960-61-62.

L'ouvrage est divisée en deux parties: «Les raisons de la démocratie» et «La démocratie en pratique». La première partie comprend trois essais: «Du pouvoir personnel à la démocratie», «Démocratie et participation», «Liberté et pouvoir». La seconde en comprend cinq: «Destin de l'idée démocratique», «Démocratiser la république», «La Polyarchie ou la société raisonnée», «Pouvoir économique et démocratique», «Des démocraties qui fonctionnent».

Sauf un chapitre où il est particulièrement question de la situation française, tous les autres possèdent un caractère général.

Les auteurs avaient pour préoccupation de réexaminer les raisons de la démocratie et d'apprécier le fonctionnement actuel des régimes démocratiques. L'ensemble de ces analyses, sans constituer un traité complet sur la question, est sûrement une contribution très valable et susceptible d'éclairer tous ceux qui veulent revivifier nos sociétés qui sont en train de périr sous la menace du «consentement» et du «contentement».

Gérard Dion

LES ETAPES DU SYNDICALISME AGRICOLE EN FRANCE, Dr Louis Prugnaud, Ed. de l'Epi, Paris, 1963, 283 pages.

A tous ceux épris d'histoire rurale, **Les Etapes du Syndicalisme agricole en France** retracent comment celui-ci, profondément influencé par les partis politiques, a rendu à l'agriculture française d'importants services économiques. Aussi curieux que cela puisse paraître, il n'existe pas d'étude d'ensemble sur l'histoire syndicale agricole et l'auteur lui-même cite cette phrase extraite de l'ouvrage magistral de Marcel Bloch, **Les Caractères originaux de l'histoire rurale**